

A la une

Actualités

Société

FAIT DU SOIR Pour Marie-Noëlle, malvoyante, un chien-guide, « c'est la liberté ! »



Thierry Allard

11 avril 2021

0

158

3 minutes de lecture



L'éducatrice Laëtitia Gatineau, Marie-Noëlle Panza et Nuts (Photo : Thierry Allard / Objectif Gard)

C'est bien connu, le chien est le meilleur ami de l'homme. Quant au chien-guide, il est, plus qu'un ami, un compagnon indispensable à la vie des malvoyants.

Dorénavant, Nuts, jolie labrador de 3 ans, et Marie-Noëlle Panza, malvoyante habitant à Rochefort-du-Gard, sont inséparables. Nuts est son nouveau chien-guide, éduqué et fourni par l'association les Chiens-guides d'aveugles de Provence Côte d'Azur Corse, qui lui a été remis il y a quelques jours.

Nuts n'est pas une banale chienne : elle est née dans un élevage spécialisé, dans le Puy-de-Dôme, avant à deux mois d'arriver au sein de l'association. S'est alors engagé un long processus : *« la première année a été passée en famille d'accueil, où elle a appris la sociabilité, elle est allée en tous lieux, et où elle a appris à être un bon chien de compagnie à la maison, ne pas voler, ne pas monter sur le lit »*, explique Laëtitia Gatineau, éducatrice à l'association. Durant cette période, Nuts a passé une semaine par mois au centre d'éducation de Lançon-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, pour sa pré-éducation.

Une fois ce stade passé, Nuts est ensuite restée en pension pendant un an à Lançon-Provence. *« pendant six à huit mois elle a suivi une formation au guidage avec harnais, les éducateurs lui ont appris à contourner les obstacles, à les signaler, à chercher les lieux stratégiques comme les portes ou les boîtes-aux-lettres, ou encore à monter sur un escalator sans crainte »*, détaille l'éducatrice. Le chien est aussi formé à contourner les voitures garées sur les trottoirs, les travaux, ou encore les obstacles en hauteur comme les panneaux. *« Le chien apporte de la fluidité dans les déplacements »*, résume l'éducatrice. Les chiens sont aussi éduqués à faire leurs besoins dans les caniveaux, *« car les personnes bénéficiaires ne peuvent pas ramasser les déjections »*, précise l'éducatrice.

Pour Marie-Noëlle Panza, Nuts, qui est son cinquième chien guide depuis 1982, Nuts est plus qu'un animal : *« c'est la liberté ! Je n'ai pas besoin de compter à chaque fois sur mon mari ou sur mes enfants. »* Marie-Noëlle forme *« un couple, un duo »* avec Nuts, selon ses mots, après une période d'acclamation de deux semaines, qui a pris fin il y a quelques jours. *« À chaque nouveau chien, je repars à zéro, il faut être tout le temps en alerte, rester concentrés tous les deux »*, ajoute Marie-Noëlle. Le duo doit apprendre à se connaître et à s'appivoiser. Grâce à Nuts, Marie-Noëlle est autonome dans ses déplacements dans son village de Rochefort-du-Gard. Nuts prend le relais de Fitness, son chien-guide précédent, qui est quant à elle mise à la retraite. *« Les chiens sont retraités à l'âge de dix ans, parfois avant, en fonction de leur état de santé »*, précise Laëtitia Gatineau.



Nuts, 3 ans, chien-guide de Marie-Noëlle (Photo : Thierry Allard / Objectif Gard)

Une fois à la retraite, les chiens-guides sont remis « en priorité à la famille d'accueil qui les a accueillis quand ils étaient chiots, sinon nous avons une liste de personnes prêtes à accueillir un chien retraité », explique l'éducatrice. Dernier cas de figure : le chien retraité reste chez la personne malvoyante, comme c'est le cas pour Fitness et Marie-Noëlle. « Elle est très câline, c'est un amour », précise Marie-Noëlle pour parler de Fitness. Dans ce cas, la propriété du chien est transférée de l'association à la personne bénéficiaire.

Des chiens remis gratuitement

L'association des Chiens-guides d'aveugles de Provence Côte d'Azur Corse remet gratuitement les chiens aux bénéficiaires. Un beau cadeau, sachant que « un chien nous coûte 25 000 euros de la naissance à la retraite », précise Laëtitia Gatineau. L'association se finance avec des dons, des legs et des sommes versées par les clubs-services, comme le Lions Club ou le Rotary. Ces dons servent aussi à financer la structure de l'association basée à Nice (Alpes-Maritimes), qui compte une quarantaine de chiens sur la région PACA, le Gard, la Drôme et l'Ardèche, et deux centres techniques à Èze (Alpes-Maritimes) et Lançon-Provence, avant d'en ouvrir un troisième cet été à Étoile-sur-Rhône (Drôme).

De quoi mettre à disposition toujours plus de chiens-guides, la demande étant présente, certains bénéficiaires attendant plusieurs mois pour être

dotés. Enfin, il est bon de rappeler que les chiens-guides ont le droit de suivre leur maître partout, y compris dans les commerces, les lieux de culture, les restaurants ou encore les taxis. C'est la loi, qu'il faut parfois rappeler pour la faire respecter, sous peine d'amende.

Thierry ALLARD

thierry.allard@objectifgard.com

Et aussi :

« *Tous les chiens ne sont pas aptes à être chien-guide* », précise Laëtitia Gatineau. Ainsi, l'association propose des labradors, des goldens, des goldens croisés avec des labradors, des bergers allemands ou encore des caniches royaux. « *Ce sont des chiens qui s'adaptent rapidement* », commente l'éducatrice. Quant au sexe du chien, il n'a aucune réelle influence.

Etiquette association des chiens guides d'aveugle provence côte d'azur corse Bagnols Chien
chien guide malvoyant non voyant Rochefort-du-Gard

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.